Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

renseignements pour elle. J'imagine qu'on a doublé les estimations du gouvernement précédent, qui étaient de \$250,000.

Ce qui est important, c'est que cet encouragement fiscal sera accordé aux petites et moyennes sociétés du secteur de l'énergie, celles qui vont se développer et embaucher du personnel, celles qui remettront les chômeurs au travail. La clé de l'ensemble du programme, c'est que ce genre d'encouragement fiscal profite principalement aux petites et moyennes sociétés pétrolières. Elles ont besoin de cela pour survivre, pour se développer et pour créer les emplois nécessaires dans les régions où l'on exploite le pétrole et le gaz.

M. Langdon: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord faire une brève remarque. Le député a montré fort justement qu'il y a un lien entre la politique énergétique et la situation économique générale du pays. Toutefois, je pense que la nature de ce lien aurait pu être examinée un peu différemment. On pourrait parler notamment des coups de boutoir assénés au secteur industriel par l'incertitude qui régnait et les conséquences directes des taxes imposées en 1979 sous l'ancien gouvernement conservateur et sous le gouvernement conservateur actuel. A peine au pouvoir, il s'est dépêché encore une fois d'imposer davantage les consommateurs en relevant la taxe sur l'essence. Ne parlons pas de conséquences désastreuses ou irréparables. Il ne faut pas exagérer. Mais disons que ces taxes ont perturbé sérieusement l'économie de ma circonscription.

• (1440)

J'ai deux questions un peu différentes à poser au secrétaire parlementaire. Il a prétendu que l'impôt sur les revenus pétroliers n'aurait jamais dû exister, qu'on ne doit jamais imposer les recettes. Fort bien, mais ne croit-il pas que les ressources pétrolières de notre pays appartiennent au peuple qui a le droit lui aussi d'en profiter?

Je relève aussi une contradiction dans cette politique. Si le gouvernement croit que c'est toujours une erreur d'imposer les recettes des sociétés, qu'on ne doit imposer que les bénéfices, comment se fait-il que, à peine au pouvoir, il se soit empressé de relever la taxe de vente sur les produits manufacturiers, le genre d'impôt tant décrie par le secrétaire parlementaire?

M. McDermid: Monsieur le Président, je parlerai d'abord de ce que le député a dit à propos de la hausse du coût de l'énergie annoncée dans l'exposé économique du ministre des Finances. Nous avons un fonds d'indemnisation pétrolière qui a pour but, semble-t-il, d'uniformiser les prix pétroliers. Grâce à ce fonds, les prix pratiqués sont les mêmes partout au Canada pour qu'aucune région ne soit pénalisée. Ce fonds d'indemnisation nous faisait perdre quelque 140 millions de dollars par mois. Il accuse un déficit de un milliard deux cent mille dollars actuellement. Nous n'aurions pas à faire face à ce déficit si le gouvernement précédent avait pris les mesures nécessaires. La hausse décrétée par le ministre des Finances a freiné l'hémorragie. Elle ne l'a pas stoppée, mais elle a réduit les pertes de 140 millions à 10 millions de dollars par mois et nous avons toujours un déficit de un milliard deux cent mil-

lions dans un fonds dont les sorties devaient correspondre aux rentrées.

Les socialistes ont beau jeu de critiquer, mais ils ne nous disent jamais où nous allons prendre l'argent pour combler ces déficits astronomiques, surtout qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un fonds qui ne devait accuser aucun excédent ou déficit. Il avait pour but d'uniformiser les prix pétroliers par souci d'équité envers tous les consommateurs.

M. Marchi: Où allez-vous trouver l'argent?

M. McDermid: C'est l'une des difficultés. Je suis content que le député ait posé la question. Si son gouvernement s'était posé cette question à l'époque où il accumulait d'énormes déficits, nous n'aurions peut-être pas les ennuis que nous avons maintenant. Il aurait dû se demander où il allait trouver l'argent pour réaliser toutes ses fantaisies. S'il se l'était demandé, peut-être aurions-nous pu éviter de nous retrouver dans le pétrin. Le député demeure sur son quant à soi et pose sa question sans bien réfléchir. Il devrait se rappeler qui a gouverné toutes ces années et qui a causé tout ces dégâts que nous nous efforçons de réparer. C'est une entreprise pénible et qui n'a rien de réjouissant.

M. Tupper: Monsieur le Président, je félicite le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid), représentant d'une circonscription ontarienne, d'avoir traité d'une manière aussi constructive des besoins de l'un de nos princiaux secteurs industriels. En outre, j'ai eu plaisir à l'entendre reconnaître l'importance du secteur pétrolier pour la province de l'Ontario. Il a rappelé à la Chambre que le marasme de ce secteur au début de cette décennie, de 1981 à 1983, a gagné l'Ontario, s'est répercuté sur nos producteurs d'acier et de minerai de fer, et sur l'économie tout entière. Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre jusqu'à quel point le Canada s'approche de l'autarcie en matière d'hydrocarbures?

Le président suppléant (M. Paproski): Que la réponse soit brève.

M. McDermid: Brièvement, monsieur le Président, tout dépend à qui l'on s'adresse. Je pense que nous en sommes assez proche.

Le président suppléant (M. Paproski): Je dois malheureusement interrompre le député, car le temps des questions et des commentaires est écoulé.

M. John R. Rodriquez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je voudrais également formuler des observations au sujet de votre nomination à votre poste actuel. Je sais que dans l'exercice de vos fonctions, vous ferez preuve d'une grande présence et saurez respecter les convenances.

Je voudrais parler brièvement du projet de loi C-8, par lequel le gouvernement semble prendre bien soin de ses amis. Je n'ai aucune objection à ce que les conservateurs s'occupent de leurs amis les grosses légumes, à moins que l'on doive parler d'huiles en l'occurrence.